

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 octobre 2014

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT – CHANTIER DE JEUNES BENEVOLES MISE EN VALEUR DES ABORDS DE L'EGLISE PAROISSIALE ST AUGUSTIN.Nombre de membres : **11**Afférents au conseil : **11**En exercice : **11**

Date de la convocation : 14/10/2014

Date d'affichage : 18/10/2014

Ayant délibéré : 10 Votés Pour : 10

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil quatorze, le dix-huit octobre à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'Olivèse, sous la présidence de M. MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

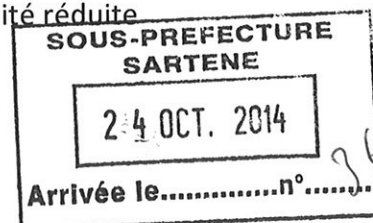
Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Mme CIPRIANI Marie-Louise a été élue secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	M. MARTINO Enzo
M. CIPRIANI Jean-Marie	Mme GUIQUET Sandra
M. POLI Jean-Baptiste	Etait absent
Mme MICHELETTI née MARTINO Jeanne	M. POLI Pierre-Antoine
M. BRUNETTI Alain	
Mme OBENAUUS née DURAND Isabelle	
Mme CIPRIANI née GIACOMETTI Marie-Louise	
M. MANTESE Jean-François	

La Collectivité Territoriale de Corse est susceptible de financer les opérations types « chantier jeunes bénévoles ». Dans ce cadre, il paraît intéressant de procéder à la valorisation des abords de l'Eglise paroissiale Saint Augustin sachant que des travaux de réfection de toiture et d'entretien du bâtiment seront entrepris dans le courant de l'année 2015.

Ces travaux pourraient consister :

- Au déblaiement des terres suite à l'effondrement d'un mur
- A la réalisation d'un ouvrage léger de récupération des eaux
- A la pose d'une rampe rabattable pour les personnes à mobilité réduite
- Au rejointoiement de fissures sur la façade,



Le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal, un plan de financement, le projet est estimé à 8 400,00 €,

Plan de financement proposé

	%	EUROS
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE	47,62	4 000,00 €
BENEVOLAT VALORISE	41,67	3 500,00 €
COMMUNE	10,71	900,00 €
TOTAL		8 400,00 €

Après avoir ouï son Président le conseil municipal accepte sa proposition et :

- Approuve le plan de financement proposé,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs aux demandes d'aide financière, à signer les bons de commandes, et à procéder au recrutement de jeunes bénévoles.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,
Le 20 octobre 2014

Le Maire
Jean-Luc MILLO

